

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MARCILLAT

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

MARDI 27 MARS 2012 A 17H00

PROCES VERBAL

Etaients présents : Mesdames Charobert Paulette, Gagnière Lucette, Lagrange Monique,
Lopitiaux Chantal, Turcat Danielle.

et Messieurs Beaumont Marc, Chito Christian, Guillemard Hubert, Maire
Patrick, Michard Claude, Pinton Georges, Pommier Jacques

Etait excusé : Néant

Etait absent : Néant

Ordre du jour :

- * Budget 2012
- * Débat sur le SCOT
- * Questions diverses

Budget 2012 :

Monsieur Le Président ouvre la séance et propose à Sophie Rafert de donner lecture du budget. La présentation est faite simultanément pour le budget réalisé 2011 et la proposition de budget primitif 2012.

Le vote des Comptes Administratifs est proposé par Monsieur Jacques POMMIER.

BUDGET PRINCIPAL

Compte administratif 2011 :

Tableau de résultats de l'ensemble du CA 2011

FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
Dépenses	Recettes	Solde	Dépenses	Recettes	Solde
633 509,00 €	895 557,00 €	262 048,00 €	1 106 456,00 €	912 510,00 €	- 193 946,00 €

Excédent de fonctionnement 2011 : 83 299,42 €
Excédent de fonctionnement antérieur : 178 749,17 €
Donc Excédent de fonctionnement cumulé : 262 048,59 €

Déficit d'investissement 2011 : 193 945,55 €(reporté au budget 2012)
Restes à réaliser en investissement : 19 454,00 €
Donc un besoin de financement en investissement : 213 399,55 €(pour le budget 2012)

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, il faut abonder le besoin de financement d'investissement par une affectation du fonctionnement de 213 399, 55 €
Cette affectation réduit l'excédent de fonctionnement cumulé à 48 649,04 €qui sera reporté en fonctionnement sur le budget 2012

Approbation du C. A. 2011 à l'unanimité

Budget Primitif 2012 :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
767 286,00 €	767 286,00 €	599 599,00 €	599 599,00 €

Approbation du B. P. 2012 à l'unanimité

☞ La proposition du budget primitif est effectuée avec des taux inchangés par rapport à 2011 des 5 taxes suivantes :

TH : 1,97

TFB : 0,674

TFNB : 1,72

CFE : 1,64

FPZ : 24,01

☞ Le Budget Primitif 2012 tient compte du produit de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) avec une répartition des taux par commune présentée dans le tableau ci-après :

Tableau de synthèse des taux de la TEOM par commune

	Produit attendu	Bases prévisionnelles	Taux lissé 2011	Taux lissé 2012
Arpheuilles Saint Priest	28 324	212 208 €	13,37%	12,95%
La petite Marche	15 315	147 510 €	11,49%	11,70%
Marcillat	74 995	740 163 €	11,12%	11,45%
Mazirat	23 850	187 516 €	12,95%	12,67%
Ronnet	15 609	106 912 €	14,46%	13,68%
Saint Fargeol	17 348	160 368 €	11,61%	11,78%
Saint Genest	29 185	203 276 €	14,65%	13,80%
St Marcel en Marcillat	12 287	110 806 €	12,16%	12,14%
Sainte Thérance	16 763	123 098 €	13,82%	13,25%
Terjat	17 622	140 433 €	13,35%	12,94%
Villebret	104 899	808 178 €	13,11%	12,78%
Produit total attendu	356 197,00 €			
Bases totales prévisionnelles		2 940 468,00 €		
Taux unique			12,11%	
Nombre d'années de lissage restant				3

Rappel :

- ✘ Le conseil communautaire a voté le lissage des taux le 21/09/2010
- ✘ Le taux unique = produit total attendu / bases totales prévisionnelles
- ✘ Pour chaque commune, le taux lissé 2012 est égal au taux lissé 2011 plus la différence entre le taux unique et le taux lissé 2011 divisée par 3

Ex : pour Arpheuilles :

$$\text{Taux lissé 2012} = 13,37 + (12,11 - 13,37) / 3 = 12,95$$

BUDGET ANNEXE (Atelier Relais de la ZA Villebret)

Compte administratif 2011 :

FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
Dépenses	Recettes	Solde	Dépenses	Recettes	Solde
4 701,00 €	22 881,00 €	18 180,00 €	20 104,00 €	9 862,00 €	- 10 242,00 €

Excédent de fonctionnement 2011 : 10 298,69 €

Excédent de fonctionnement antérieur : 7 880,60 €

Donc Excédent de fonctionnement cumulé : 18 179,29€

Déficit d'investissement 2011 : 10 241,77 €(reporté au budget 2012)

Restes à réaliser en investissement : 0,00 €

Donc un besoin de financement en investissement : 10 241,77 €(pour le budget 2012)

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, il faut abonder le besoin de financement d'investissement par une affectation du fonctionnement de 10 241,77 €

Cette affectation réduit l'excédent de fonctionnement cumulé à 7 937,52 €qui sera reporté en fonctionnement sur le budget 2012

Approbation du C. A. 2011 à l'unanimité

Budget Primitif 2012 :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
29 937,00 €	29 937,00 €	20 879,00 €	20 879,00 €

Approbation du B. P 2012 à l'unanimité

Questions diverses :

Signalétique des chemins de randonnée :

Lors de la dernière réunion communautaire, il avait été décidé de ne pas retenir la proposition de poteaux avec un capuchon plastique mais plutôt une fermeture soudée. L'entreprise retenue signale que le coût ultérieur de production d'un tel équipement sera très supérieur à celui de poteaux standards. Connaissant cet élément, l'assistance décide de revenir sur sa position et de valider l'option proposée.

Par ailleurs, il avait été prévu d'implanter un panneau de site par commune. Considérant le faible taux de subvention accordé à cette action, il est proposé de planifier la conception d'un tel équipement dans un programme ultérieur plus ambitieux de « mise en tourisme » qui permettrait de solliciter d'autres aides à hauteur de 50%. L'assistance retient cette proposition.

SCOT :

Monsieur Chito rappelle que la date butoir pour délibérer sur le SCOT est le 24 avril prochain et ouvre le débat. Diverses remarques sont faites :

- ✗ manque de clarté du document,
- ✗ lourdeur des textes
- ✗ traitement inadapté des données de référence entre l'agglomération et les communes rurales
- ✗ erreurs d'appréciation
- ✗ incohérences ...

Les réactions d'autres territoires du Pays de la Vallée de Montluçon témoignent d'un mécontentement similaire.

Il paraît cependant judicieux d'argumenter le désaccord communautaire en menant une réflexion commune afin de proposer lors du vote prochain des éléments issus d'une réflexion aboutie.

Réunions à venir :

Cyclotourisme : pour les communes de Ronnet, St-Genest, Villebret

le vendredi 20 avril à 10h30 à St-Genest

Vergers Pédagogiques : pour les communes de Arpheuilles, La Petite Marche, Marcillat, St-Genest, Villebret,

le 6 avril à 9h00 à la Communauté de Communes

La confirmation de ces réunions sera faite par mel dès l'accord des intervenants.

Documents de séance :

Documents budgétaires

Tableau synthétique des taux de TEOM par commune